

Forêt rare du Lac-Duparquet

Pinède à pin rouge

Écosystème forestier exceptionnel de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

EN QUOI CET ÉCOSYSTÈME EST-IL EXCEPTIONNEL ?

Plusieurs petits peuplements naturels dominés par le pin rouge occupent certains îlots ou presqu'îles situés autour du lac Duparquet. Il s'agit de localisations éloignées, compte tenu de l'aire de répartition naturelle de cette espèce. Cette pinède à pin rouge est un écosystème forestier exceptionnel pour le Québec en raison de sa grande rareté dans la zone de la forêt boréale, de la présence occasionnelle du pin blanc, une autre essence rare à cette latitude, et de son excellent état de préservation. On croit que les peuplements du lac Duparquet sont des vestiges de pinèdes rouges et blanches beaucoup plus étendues qui dominaient la région il y a plusieurs milliers d'années, lors d'épisodes climatiques plus cléments.

En forêt naturelle, un seul agent procure au pin rouge les conditions idéales de germination, soit le feu. En effet, il élimine la végétation concurrente, expose le sol minéral aux semences et ouvre le couvert pour une meilleure pénétration de la lumière. Grâce à leur écorce épaisse, les pins rouges matures résistent souvent aux feux de surface peu violents qui détruisent les autres espèces, comme le sapin ou l'épinette noire. La dissémination des graines des pins qui ont survécu au feu assure ensuite la colonisation du sous-bois. Le pin rouge et le pin blanc étant des essences assez peu tolérantes à l'ombre, leur croissance rapide en milieu exposé à la lumière (notamment après un feu) leur permet généralement de supplanter rapidement toute compétition potentielle. Au Québec, les pinèdes à pin rouge se concentrent notamment dans le corridor de la rivière des Outaouais où le passage assez fréquent de feux de forêt d'intensité moyenne facilite leur maintien dans le paysage. Par contre, ces peuplements ne dépassent guère le lac Témiscamingue vers le nord-ouest, ce qui fait des pinèdes à pin rouge du lac Duparquet des éléments très rares du paysage forestier.

PORTRAIT SOMMAIRE DE LA FORÊT RARE DU LAC-DUPARQUET

La forêt rare du Lac-Duparquet est formée de sept petits peuplements qui totalisent 140 ha. Elle se trouve à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de

Rouyn-Noranda, dans le sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau blanc de l'Ouest. Cette unité écologique est composée d'une majorité de peuplements normalement dominés par le sapin lorsqu'ils évoluent naturellement. Toutefois, en raison d'un climat plus sec, les feux sont plus fréquents dans ce sous-domaine que dans celui de la sapinière à bouleau blanc de l'est. Pour cette raison, le paysage renferme peu de sapinières; elles sont plutôt remplacées par des essences pionnières, comme les peupliers, les pins ou l'épinette noire, mieux adaptées pour se régénérer après le feu.

Même si les pinèdes à pin rouge ont la particularité de former des peuplements denses, les pinèdes du lac Duparquet sont réparties de façon disjointe autour du lac. En outre, le pin rouge y coexiste habituellement avec d'autres essences. Sur les stations où le sol est plus profond et les conditions plus humides, le pin rouge est accompagné d'essences, comme le sapin, l'épinette blanche ou le thuya, qui se sont vraisemblablement établis graduellement en sous-étage. Dans ce type de milieu plus riche, la compétition semble trop forte pour les semis de pin rouge et l'absence d'incendies récents limite cette espèce à quelques grosses tiges.

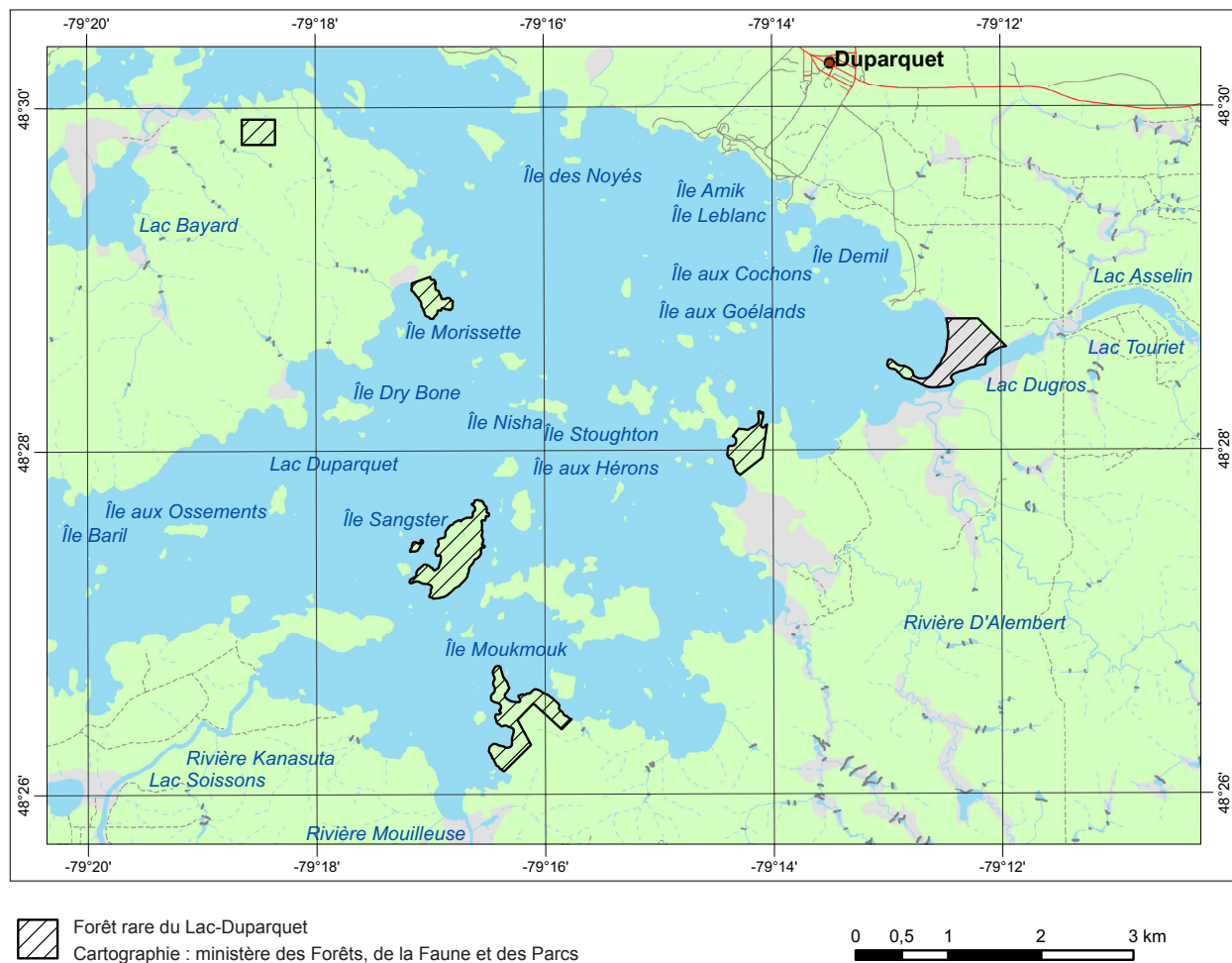


▲ Forêt rare du Lac-Duparquet

Les stations plus sèches, souvent associées aux affleurements rocheux sur les abords immédiats du lac ou sur les îlots, sont généralement plus souvent touchées par de petits feux allumés par la foudre. Moins affectés par la compétition, les pins rouges y croissent en plus grand nombre, accompagnés, selon les endroits, du pin gris, du thuya et du pin blanc, autre espèce peu commune dans la région.

Dans les pinèdes à pin rouge, la strate herbacée est généralement peu développée; d'une part à cause

des conditions relativement sèches du sol et, d'autre part, en raison de l'apport continu d'aiguilles mortes au sol, qui ne donne que peu de temps à la flore pour s'établir. Parmi les quelques herbacées observées dans ces peuplements, on compte certaines espèces communes, comme *Linnaea borealis*, *Maianthemum canadense* et même le sabot de la Vierge (*Cypripedium acaule*) à certains endroits. Quelques peuplements renferment beaucoup de lichens terrestres, dont plusieurs espèces du genre *Cladina*.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers
5700, 4^e Avenue Ouest, local A-214
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-8650
Télécopieur : 418 643-2368
Courriel : daef@mffp.gouv.qc.ca
Site Web : www.mffp.gouv.qc.ca
DAEF-204-F-10

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue
70, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
Téléphone : 819 763-3388
Télécopieur : 819 763-3216
Courriel : abitibi-temiscamingue@mffp.gouv.qc.ca

Dossier n° 36

Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante : www.mffp.gouv.qc.ca/forest/connaissances/connaissances-ecosystemes.jsp